



Des traducteurs-interprètes au service de la justice et des justiciables

Association loi 1901

N° d'organisme formateur : 11 75 54854 75

M Marcel Bergeron
74, rue Beauvau
13004 Marseille

Membre no: **2025-3-C**

Objet: Reçu de cotisation

Cher membre,

Nous avons bien reçu le règlement de votre cotisation annuelle **2024** et nous vous en remercions.
Pour les besoins de votre comptabilité, nous attestons par la présente que vous avez dûment acquitté
auprès de notre association un montant de **70** euros.

Nous vous rappelons que la cotisation n'est pas soumise à la TVA et qu'elle ne donne pas lieu à la
délivrance d'une facture. Elle n'ouvre pas droit au bénéfice des dispositions des articles 200, 238 bis et
885-0 V bis A du code général des impôts.

Nous vous prions d'agréer, cher membre, nos sincères salutations.

Pour l'association
Le 19/02/2025
La trésorière



Siège social : c/o. CERTEX-CALITEX - 31 rue du Rocher – 75008 Paris
contact@expertij.fr - www.expertij.fr